



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

# **Cinquantenaire de l'Indépendance du Sénégal**

\*\*\*\*

**MESSAGE SOLENNEL A LA NATION DE  
SON EXCELLENCE  
MAITRE ABDOULAYE WADE  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

**Dakar, le 3 avril 2010**

- **Sénégalaises, Sénégalais,**
- **Chers compatriotes africains,**
- **Hôtes étrangers qui vivez parmi nous,**

Demain, 4 avril 2010, nous célébrons dans la communion des cœurs et des esprits, le cinquantième anniversaire de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale.

Cette année sera différente des autres.

En effet, après notre indépendance formelle, notre Gouvernement de l'époque avait consenti à l'ancienne puissance coloniale des bases militaires, terrestre, aérienne et navale, sur notre territoire.

Au fil des années, cette situation a paru de plus en plus incongrue et a été souvent ressentie, par nos populations, singulièrement les jeunes, les cadres et l'armée, comme une indépendance inachevée.

L'Afrique du Sud, puissance africaine, par la voix de son Président d'alors, M.Thabo Mbeki, avait dénoncé les bases françaises en Afrique comme des vestiges de la colonisation qui portaient atteinte à l'indépendance du Continent.

En réponse, le Président Sarkozy, en visite en Afrique du Sud, à Pretoria, déclara que la France renonçait désormais à toutes ses bases en Afrique.

C'est dans ces conditions que le Sénégal qui était un des derniers pays africains à abriter encore des bases françaises, engagea aussitôt des négociations avec la France pour reprendre celles dont ce pays disposait sur notre territoire.

C'est pourquoi, je déclare solennellement que le Sénégal reprend, à partir de ce jour, 4 avril 2010, à zéro heure, toutes les bases antérieurement détenues, sur notre sol, par la France, et entend y exercer sa souveraineté qui repose *de jure* sur la présente déclaration.

S'agissant des délais de libération de ces bases, je demande au Premier Ministre et au Chef d'Etat Major Général de l'Armée d'entamer des pourparlers avec la partie française.

La spécificité de nos relations historiques, fondées sur l'histoire, la langue et certaines valeurs communes fondamentales, nous conduit à aménager, avec la France, un nouvel espace de coopération.

### **Mes chers Compatriotes,**

En ce moment symbolique de la vie de la Nation, nous sommes des témoins privilégiés d'une période de notre histoire qui marque le cinquantenaire du Sénégal indépendant.

A chacun de vous, mes chers concitoyens d'ici et de l'extérieur, j'adresse mes plus chaleureuses félicitations.

J'y ajoute les vœux ardents de joyeuses pâques que nous formons pour la communauté chrétienne de notre pays qui vient de conclure, dans la ferveur, la période du carême.

### **Mes chers Compatriotes,**

Ce cinquantenaire, les pays francophones d'Afrique, ayant obtenu leur indépendance en 1960, ont décidé, en commun avec la France, de le fêter ensemble.

Dans cet esprit, il y a quelques mois, la France nous a proposé de marquer, avec elle, le cinquantième anniversaire de nos indépendances par une série de manifestations en Afrique, tout au long de l'année 2010, et en France :

Ainsi, la France recevra tous les Chefs d'Etat des pays africains francophones indépendants en 1960 à sa fête nationale du 14 juillet 2010 et serait, à son tour, présente à chacune de nos fêtes nationales cette année.

En Afrique, tous les Chefs d'Etat se rendraient à l'anniversaire de chacun des Etats, tout au long de l'année 2010.

En ce sens, la première fête sur le calendrier étant celle du Sénégal, le 4 avril, tous mes collègues Chefs d'Etat seront présents à Dakar en même temps que la France qui se fera représenter.

Il était convenu aussi que, dans le cadre de la fête nationale, le pays africain hôte organiserait une conférence sur les

circonstances dans lesquelles s'était déroulée l'indépendance en 1960.

Tel est le contexte de la présente fête du cinquantenaire de notre indépendance.

### **Mes chers Compatriotes,**

En votre nom et au mien propre, je remercie mes Collègues Chefs d'Etat ainsi que tous nos invités, qui ont bien voulu rehausser de leur présence ce rendez-vous majeur de la Nation Sénégalaise.

Par leur présence à nos côtés, aujourd'hui, à la cérémonie d'inauguration du Monument de la Renaissance Africaine, et, demain, au défilé civil et militaire, nos illustres hôtes nous témoignent de leur attachement au souvenir de notre passé commun et à l'idéal de notre destin partagé au sein d'une Afrique libre.

Je sais compter sur vous tous, **Mes Chers Compatriotes**, pour réserver à nos hôtes un accueil digne de notre téranga, valeur cardinale de notre peuple.

### **Mes chers Compatriotes,**

En rompant, il y cinquante ans, les liens de dépendance imposés par la force coloniale, notre pays accomplissait ainsi le rêve de nos anciens pour la libération totale de notre sol, rêve parachevé ce jour par la reprise de nos bases jadis octroyées à la France.

Nous vous sommes reconnaissants, héros de la résistance permanente de tous les siècles pour les sacrifices consentis, en vous opposant à l'esclavage et à la colonisation. Je confonds dans cette reconnaissance tous les héros de la diaspora africaine.

C'est pourquoi, la fête de l'indépendance réveille, d'abord en nous, Sénégalais, le souvenir glorieux de nos résistants.

Parmi tant d'autres, je veux nommer El Hadj Omar Tall, le Damel Lat Dior Ngoné Latyr Diop, Maba Diakhou Bâ, Mamadou Lamine Dramé et le Bourba Diolof Alboury Ndiaye.

Je veux nommer parmi la grande armée de la résistance silencieuse et pacifique, Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké déporté au Gabon et El Hadj Malick Sy.

Je veux nommer Ndaté Yalla, la Reine du Walo et Aline Sitoé Diatta, la Reine du Kabrousse en Casamance.

Rappelons également le souvenir de Sidya Léon Diop, fils de la Reine Ndaté Yalla, Cheikh Anta Mbacké dit Borom Gawane, Samba Khary Cissé de Louga, Demba Alarba du Bosséa, Amadou Fall à Sanikhor et Georges Crespin, défenseur acharné des indigènes à Saint-Louis, pour ne citer que quelques exemples.

Le présent, **mes Chers Concitoyens**, s'éclaire du passé pour baliser la voie du futur. C'est pourquoi nous devons nous efforcer de connaître notre histoire, souci que j'exprime aux jeunes en leur disant : il faut vous adosser sur notre histoire pour faire face à l'avenir.

Nous devons, par le respect du devoir de mémoire, continuer le combat contre l'oubli et le négationnisme qui refait surface.

C'est dans cet esprit que notre pays vient de déclarer l'esclavage et la traite négrière crimes contre l'humanité.

C'est dans le même esprit que la Conférence internationale dédiée à la Résistance en Afrique et dans la Diaspora, à l'occasion du Troisième Festival Mondial des Arts Nègres en décembre prochain, à Dakar, rappellera à l'opinion du monde la vérité sur cette partie de notre histoire.

Et l'histoire vraie, c'est que par la résistance permanente de nos ancêtres, l'occupation coloniale n'a jamais été, comme le voudraient les doctrines négationnistes, un long fleuve au cours tranquille, charriant une prétendue mission civilisatrice auprès de populations dociles.

L'histoire vraie, c'est aussi que deux fois en l'espace d'une génération, nos anciens, en combattant auprès des Français, ont apporté une contribution décisive à la paix du monde libre.

C'est pourquoi, m'adressant à vous, anciens combattants, je dirai que par votre présence digne et courageuse au front, vous avez rendu irréversible la marche vers l'indépendance. La Nation entière se réjouit déjà de vous applaudir demain, au cours du défilé.

Puissent les vertus que vous avez toujours incarnées, servir de viatique à notre vibrante jeunesse sur laquelle reposent nos espoirs de bâtir le Sénégal de demain.

Quant à vous, officiers, sous officiers et hommes de troupes des Forces Armées, je redis toute ma confiance et ma satisfaction.

Le thème retenu pour cette cinquantième édition de la fête de l'indépendance, « **Forces de défense et de sécurité au cœur de la sécurité humaine** », illustre que la condition humaine constitue la finalité même de votre mission.

Qu'elle tienne des conflits armés ou à de la criminalité transfrontalière, des catastrophes naturelles ou de la dégradation de l'environnement, la nature des menaces sur la sécurité humaine a profondément changé.

Je sais, et je vous en félicite, que dans la formation, l'entraînement et le déploiement, vous veillez à concilier vos missions traditionnelles et les tâches qu'appellent ces mutations profondes, sans oublier votre participation au bien être socio-économique de la Nation par la réalisation d'ouvrages publics et une présence particulièrement appréciée dans les structures de santé publique.

Comme un écho au concept « **Armée-Nation** » qui nous est si cher, le cinquantenaire de notre indépendance correspond aux cinquante ans d'engagement de nos Forces Armées au service de la paix.

Depuis août 1960, avec l'Opération des Nations Unies au Congo/Léopoldville, actuelle République Démocratique du Congo, nous avons envoyé près de 35 000 hommes et femmes défendre l'idéal de paix en Afrique et dans le monde.

Cette longue tradition, trempée dans la rigueur, explique le respect et la confiance dont jouissent les Forces Armées sénégalaises sur les théâtres d'opérations les plus périlleux.

### **Mes chers Compatriotes,**

En célébrant les cinquante ans de notre liberté retrouvée, je souhaite que, dans un effort à la fois individuel et collectif, nous prenions la juste mesure de nos acquis, pour situer nos insuffisances et apporter les améliorations qu'appelle la prise en charge de notre destin commun.

A travers les âges, des générations avant nous ont eu le mérite et la sagesse de cultiver et d'entretenir un esprit de tolérance, de respect, de partage et de cohésion sociale, pour faire du Sénégal un havre de paix et de stabilité, malgré les épreuves inhérentes à la vie en commun.

Sur ce terreau fertile de nos valeurs traditionnelles, la Nation sénégalaise a pris corps, s'est forgé une âme et une conscience collective, bien avant l'apparition de l'Etat, si bien qu'au-delà de toute considération, nous nous percevons, d'abord, en tant que sénégalais. La tâche n'en était que plus aisée de consolider les fondements d'une nation déjà constituée et bâtir un Etat et une Administration modernes, fédérateurs de toutes nos diversités, et arrimés à des institutions stables.

Nous avons édifié un système politique pluraliste, dont les pratiques et les mécanismes, à force d'être éprouvés, nous ont valu, il y a dix ans, une alternance pacifique enviée, signe d'une démocratie majeure et apaisée.

Ces acquis qui ont fait notre fortune en nous mettant à l'abri des tumultes destructeurs pour bien des peuples, relèvent de notre patrimoine national.

Ils nous confèrent en même temps, ensemble et solidairement, une responsabilité commune ; celle de rester dignes de notre histoire, d'honorer nos anciens en cultivant les valeurs qu'ils nous ont laissées en héritage pour les transmettre aux générations futures.

C'est ainsi que notre pays gardera pour toujours ce qui fait sa fierté, sa force et son identité remarquable dans le concert des Nations.

Pour ma part, en tant que garant au premier chef de l'exigence d'unité et de cohésion nationales, je continuerai d'être au service de notre idéal partagé de vivre ensemble dans la paix et l'harmonie.

C'est pourquoi je demeure ouvert au dialogue sans exclusive : dialogue politique avec l'opposition, dans le respect des Institutions et de la diversité de nos choix; dialogue avec les éléments du MFDC encore dans le maquis, pour qu'ils déposent enfin les armes et nous rejoignent dans le parachèvement du processus de paix en région naturelle de Casamance.

Le Gouvernement reste disposé à vous faciliter un retour apaisé dans vos foyers et une reconversion adéquate dans le cadre des efforts de reconstruction en cours.

**Mes chers Compatriotes,**

L'œuvre d'indépendance politique, pour être durable et crédible, doit s'accompagner de son complément indispensable qu'est la souveraineté économique.

L'une ne va pas sans l'autre.

En comparant notre pays à certains de l'Asie qui était au même niveau que nous à l'indépendance en 1960, nous nous apercevons qu'ils sont allés beaucoup plus vite que nous. Nous devons réfléchir pour comprendre pourquoi.

Le combat pour la libération n'est donc pas fini. Il se pose aujourd'hui en termes économiques et se gagne sur le front du développement.

L'histoire nous jugera certainement, sur notre capacité de relever ce défi.

Voilà pourquoi la célébration de notre Cinquantenaire ne pourrait être une fin en soi mais simplement une étape.

La prise en charge des contingences immédiates ne doit guère brider notre capacité à nous projeter sur le futur, planter des jalons et tracer les esquisses du Sénégal de demain.

C'est cette vision qui porte mon ambition et guide mes choix depuis que vous m'avez investi de votre confiance en 2000.

Dans mon adresse du 31 décembre dernier, je vous avais largement entretenu de certaines de nos récentes réalisations et indiqué les perspectives que je vous propose pour donner corps à notre vision du Sénégal que nous voulons pour nous-mêmes et pour les générations futures.

Nous conduirons notre pays vers l'émergence en poursuivant résolument ces batailles que nous continuerons d'engager, en particulier sur quatre fronts stratégiques.

## **D'abord, sur le front social.**

Il est vrai que nos réalisations dans les infrastructures et l'éducation ont eu pour corollaire un sacrifice relatif de certains besoins sociaux. Le moment me paraît venu de songer au bien être des populations en engageant la bataille des prix, même si ceux-ci nous sont imposés de l'extérieur.

Nos résultats dans la catégorie des meilleurs en matière d'infrastructures nous autorisent à réorienter des ressources vers le social même si nous avons des programmes d'habitat qui vont démarrer immédiatement : l'hygiène et la santé, l'emploi, les prix.

**Dans le social**, comme je l'ai indiqué récemment devant le Conseil Régional de Dakar, nous allons privilégier la question des handicapés physiques de toutes catégories qui ont le droit de bénéficier de toutes les prestations qu'offre l'Etat aux citoyens.

Le cap sera maintenu, bien entendu, sur la petite enfance et la qualité de l'école qui prépare les générations de demain.

**L'agriculture, l'élevage, l'artisanat, composantes vitales de notre stratégie de libération économique, resteront une priorité de premier ordre.**

Si les résultats enregistrés en Agriculture et élevage indiquent bien la direction, il n'en est pas de même de notre artisanat dont le potentiel est énorme. J'ai déjà donné au Ministre des indications précises pour aller à la conquête de nouveaux marchés.

Il nous faut atteindre, dès 2012, l'objectif de l'autosuffisance alimentaire qui n'est qu'à quelques encablures de notre portée, poursuivre notre révolution agricole avec une mécanisation poussée, le recours aux meilleures techniques d'irrigation et l'occupation rationnelle de toutes nos terres cultivables.

Grâce à une agriculture diversifiée et une mise en valeur optimale de nos ressources hydriques, le Sénégal doit radicalement changer de physionomie pour présenter le visage d'un pays vert toute l'année.

Parallèlement, nous équiperons toutes les communautés rurales d'unités polyvalentes de transformation des produits agricoles.

Le 14 mars dernier, nous avons signé avec la **China National Machinery and Equipment Import and Export** un contrat d'acquisition de 500 unités pour un montant de 218 millions de dollars.

L'exécution diligente de ce programme me tient particulièrement à cœur en raison de ses effets d'entraînement pour l'autosuffisance alimentaire, la création d'emplois dans le monde rural et la conquête du marché international des produits agricoles.

En complément à ces efforts d'augmentation substantielle de la production agricole, le Gouvernement a également pris des mesures d'accompagnement pour booster l'accès des produits locaux à la grande distribution, par la conclusion d'arrangements entre producteurs et distributeurs.

Tous, nous devons faire en sorte que le « **consommer sénégalais** » se traduise plus concrètement dans notre vécu quotidien.

**Ensuite, la réalisation d'infrastructures de qualité gardera une place de choix dans le dispositif devant nous propulser sur la voie de l'émergence** parce que, une fois de plus, on ne peut concevoir de développement sans infrastructures de qualité.

Nous ne pouvons nous permettre de répit dans ce secteur stratégique tant que nous n'aurons pas constitué un patrimoine complet d'infrastructures de qualité, y compris les pistes de production, sur l'étendue du territoire national.

S'agissant en particulier de la banlieue de Dakar, je suis heureux d'annoncer que **le Projet Urbain à haute intensité de main d'œuvre, en partenariat avec l'Union Européenne**, pour la mise à niveau des infrastructures, a déjà démarré et devra générer, à terme, 13 000 emplois.

De même, le Gouvernement a conclu tout récemment avec la **Société Islamique pour le développement du Secteur privé et la Foras International Investment Company** un Protocole d'Accord pour la construction de **33 000 logements sociaux** dans la cadre de la mise en œuvre du Plan Jaxaay et du Programme « **Une famille, un toit** ».

**Point n'est besoin d'insister sur l'éducation, la formation qui absorbent elles seules 40% de notre budget national.**

**Malgré les énormes efforts déjà consentis, il nous faut encore plus d'écoles, plus d'Universités, et plus d'enseignants qualifiés pour améliorer nos performances dans ce domaine car c'est là l'origine du retard de l'Afrique dans le développement.**

A l'évidence, la multiplication des infrastructures scolaires et universitaires ainsi que le recrutement massif d'enseignants ne suffisent pas.

Si nous voulons familiariser nos enfants aux paradigmes nouveaux qui façonnent la marche du monde et former des ressources humaines adaptées aux réalités du 21<sup>e</sup> siècle, il y a urgence à réactualiser périodiquement le contenu de nos programmes et nos méthodes d'enseignement pour en améliorer la qualité.

J'engage les Ministères concernés et les partenaires sociaux à mener, sans tarder, les concertations nécessaires à ce sujet, en intégrant dans la réflexion, comme je l'ai déjà indiqué, le statut de l'enseignant.

En ce qui concerne l'Enseignement Supérieur en particulier, je tiens à ce que la carte universitaire soit complétée dans les meilleurs délais pour que chaque région du Sénégal dispose, au moins, de son Centre Universitaire Régional.

Et dans toutes nos politiques de développement, nous poursuivrons l'application intensive du numérique en tant que facteur de progrès et de dissémination du bien être pour tous, citoyens de la ville comme de la campagne.

C'est la même logique qui guide le programme de décentralisation plus poussée que nous allons mettre en œuvre, pour faire de la Région un véritable pôle de développement économique et social, future province, grâce à la planification régionale et à la provincialisation.

Le Programme national de développement local, à hauteur de 16 milliards de FCFA, répond à cet objectif.

Il nous a permis de réaliser, à ce jour, 849 ouvrages collectifs dont 250 hôtels communautaires entièrement construits et équipés.

Il reste qu'à l'échelle locale ou nationale, nos ambitions et nos efforts ne sauront prospérer sans une gouvernance vertueuse, affranchie de toutes

les pratiques contraires à l'idéal du service public, la corruption et les prébendes.

L'obligation de rendre compte est l'essence même de la responsabilité.

Je voudrais, ici, réaffirmer avec force mon attachement à l'observation stricte des règles de transparence et d'éthique dans la gestion des affaires publiques.

Chacun doit assumer la pleine responsabilité de ses actes.

Les corps de contrôle poursuivront leurs missions et les manquements dûment constatés seront sanctionnés sans faiblesse.

A cet effet, j'ai transmis au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, le Rapport annuel de la Commission de Lutte contre la non Transparence, la Corruption et la Concussion, en lui demandant d'en tirer toutes les conséquences que de droit.

**Au demeurant, grâce aux réformes déjà mises en œuvre, nous avons réduit drastiquement le pourcentage des marchés par entente directe.**

**Ce pourcentage, fixé à un plafond de 20% en accord avec le FMI au titre de l'Instrument de Soutien à la Politique Economique, a en effet été maintenu au cours de l'année 2009 à moins de 10% du total des marchés publics.**

Dans la poursuite de nos efforts pour l'amélioration continue de l'environnement des affaires, le Gouvernement compte mettre en œuvre des mesures de nature à faciliter l'accès au crédit pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Petites et Moyennes Industries (PMI) parce que, de leur épanouissement, dépendent en grande partie l'animation de la vie économique nationale et le succès de la lutte contre le chômage.

Mais pour réussir le pari de la libération économique, nous devons aussi engager une nouvelle révolution des mentalités, fondée sur une culture de l'épargne et de l'investissement, pour former un secteur privé national diversifié, dynamique et compétitif.

## **Mes chers Compatriotes,**

Avec ce cinquantenaire de notre indépendance, nous concluons une étape symbolique de l'histoire de notre pays, pour engager un nouveau compte à rebours qui se poursuivra jusqu'au centenaire.

Et de notre propre cadence, dépendra le rythme du Sénégal en marche vers ses cent ans.

C'est un combat de longue haleine, une marche difficile et parsemée d'embûches, mais au bout de l'effort sera le succès.

Et pour bâtir le Sénégal de nos rêves, nous n'avons d'autre choix que de mener ce combat et cette marche dans l'unité, au-delà de nos diversités, dans la combativité et la créativité.

**Chacun, par son engagement patriotique et citoyen, par son ardeur dans le travail et sa réussite personnelle, peut contribuer de façon décisive à la prospérité et au bien être commun de la Nation.**

Il nous faut poursuivre résolument l'œuvre de construction nationale dans tous les domaines, en insistant particulièrement sur les aspects sociaux encore inachevés qui nécessitent des efforts encore plus soutenus : l'emploi, l'habitat, la santé, l'éducation.

C'est à ce prix que notre indépendance sera complète.

**Personne, en effet, ne fera à notre place ce que nous ne sommes pas disposés à faire pour nous mêmes.**

**Tous, ensemble, nous devons avoir la claire conscience qu'une dépendance économique prolongée nous mènera, à terme, à l'érosion de notre indépendance politique.**

**Au demeurant, les mutations profondes de l'ordre mondial nous offrent des possibilités jamais égalées de partenariats novateurs, intelligents et mutuellement bénéfiques.**

A nous de saisir ces nouvelles opportunités par l'audace et notre propre génie créateur.

Dans cet esprit, en restant fidèles à nos amitiés traditionnelles d'Europe, des Amériques, du monde arabe et du Japon, notre diplomatie continuera

d'explorer de nouveaux horizons dans une dynamique d'élargissement du cercle de nos partenaires pour une coopération diversifiée. C'est l'occasion de remercier bien vivement nos nouveaux partenaires économiques, la Chine, l'Inde, l'Iran, la Corée qui nous facilitent l'accès aux équipements dans tous les domaines et le transfert des technologies ayant un effet direct sur le développement.

S'agissant de l'Europe, nous tenons à réserver à la France une place particulière, en raison de nos si longues relations, même si elles sont parfois contradictoires, de la belle langue que nous partageons et des valeurs qu'elle véhicule.

C'est pourquoi, nous sommes disposés à examiner ses demandes d'octroi de facilités sur notre sol, en rapport avec ses projets régionaux de coopération militaire avec notre pays et d'autres Etats de notre sous-région, sur la base de l'Intérêt mutuel.

Avec l'Union Européenne, le Sénégal est disposé à aider à une heureuse conclusion des nouveaux Accords de Coopération, dès lors qu'il sera admis que le fondement premier en sera, non le commerce, mais la coopération économique pour le développement

Au plan continental, notre pays ne ménagera aucun effort pour la construction des Etats-Unis d'Afrique et l'intégration politique et économique sous-régionale.

En Afrique et dans le monde, nous veillerons au respect de nos engagements de toujours : culture du bon voisinage, promotion du panafricanisme, recherche d'un ordre mondial plus équitable, protection des droits de l'homme, contribution au règlement pacifique des différends pour la sauvegarde de la paix et de la sécurité en Afrique et dans le monde.

De même, nous poursuivrons notre engagement au sein de la Ummah Islamique, pour la défense de ses idéaux et le raffermissement de nos relations privilégiées avec le monde arabe et le monde musulman.

### **Mes chers Compatriotes,**

Dans cinquante ans, par la grâce de Dieu, le soir du 3 avril 2060, un Président, peut être, à la place que j'occupe aujourd'hui, s'adressera à la Nation en de similaires circonstances mais dans un autre contexte, pour

le centenaire du Sénégal indépendant. Peut être aussi que le Sénégal se sera fondu dans un ensemble plus vaste qui aura nom les Etats-Unis d'Afrique qui, alors, fêtera l'indépendance de l'une de ses provinces, le Sénégal !

### **Quel Sénégal aurons-nous contribué à construire jusqu'ici ?**

Les historiens répondront ; les griots hagiographes s'aidant de leur Xalam et de leur Kora tenteront de restituer ce que la mémoire humaine aura retenu et transmis de père en fils !

C'est pourquoi je souhaite que tous ensemble, jeunes, femmes, agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, travailleurs, entrepreneurs et commerçants, au foyer ou au bureau, dans nos villes tout comme dans nos campagnes, chaque sénégalaise et chaque sénégalais, donne le meilleur de lui-même comme si le solde du bilan ne dépendait que de lui tout seul.

### **Mes chers Compatriotes,**

Au regard des immenses défis à relever dans le futur, nous devons mobiliser nos énergies. C'est là d'ailleurs l'occasion pour moi d'annoncer aux femmes la bonne nouvelle que j'avais réservée pour la fin de mon allocution.

En effet, après nos approches de parité en établissant ceci au niveau du scrutin de listes nationales et de quotas au Sénat et au Conseil Economique et Social, nous avons décidé de franchir le pas.

C'est pourquoi, le Conseil des Ministres a adopté un projet de loi établissant la parité absolue des sexes dans toutes les fonctions partiellement ou totalement élective : Assemblée Nationale, Sénat, Conseil Economique et Social, Conseils Municipaux et Ruraux. Un décret étendra cette parité aux Conseils d'Administration des sociétés dans lesquelles l'Etat est actionnaire.

De la sorte, la décennie de l'Alternance aura été marquée par trois lois majeures :

- La loi supprimant la peine de mort,
- La loi déclarant l'esclavage crime contre l'humanité,
- La loi établissant la parité absolue des sexes au Sénégal

**Mes Chers Compatriotes,**

Le temps des héros n'est pas fini. La liste est encore ouverte !

Ensemble, la main dans la main, mettons nos forces et nos intelligences au service de la cause nationale.

Et en peuple croyant, prions Dieu, de guider nos pas, toujours vers plus de Lumière.

Vive le Sénégal libre dans une Afrique unie !

Bonsoir !